

**Advizium est une société dédiée au portage salarial**, intervenant sur tout type de prestation intellectuelle et de service (hors prestations réglementées telles que médecin, avocat, expert-comptable...).

Nous mettons toute notre expertise à la disposition des consultants souhaitant devenir indépendant tout en conservant un statut de salarié, avec un environnement social et juridique stable et confiant.

L'objectif d'Advizium est de rester une entreprise à taille humaine et d'assurer un service personnalisé pour chaque salarié porté.



### Chiffres clés Advizium :

- Un chiffre d'affaires constant depuis sa création de 3,5 millions d'Euros
- Plus de cent-cinquante personnes portées chaque année
- Un staffing moyen annuel de 45 salariés en portage salarial

**Advizium est membre adhérent du PEPS (Professionnels de l'Emploi en Portage Salarial), seul syndicat reconnu en France sur le Portage Salarial.**

[www.cinov.fr/syndicats/peps](http://www.cinov.fr/syndicats/peps)

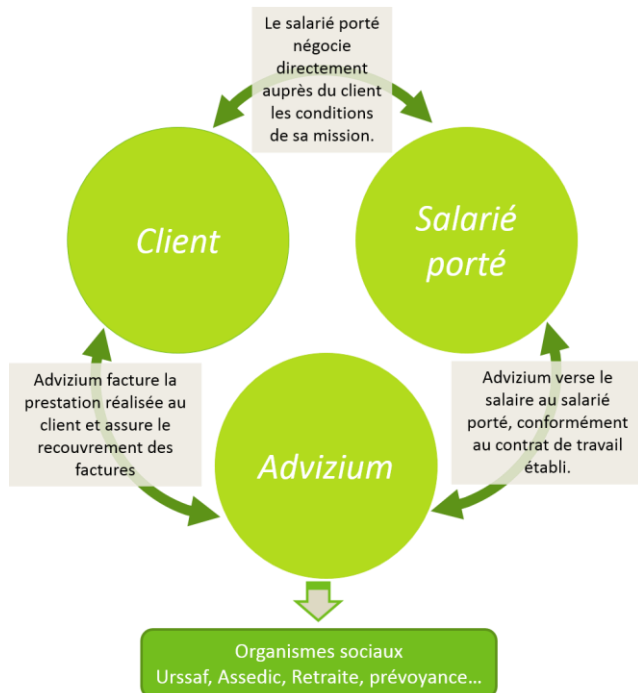


### Principes du portage salarial :

Le portage salarial s'adresse à toute personne qui souhaite réaliser des prestations de services et de conseil auprès d'une société sans pour autant avoir les contraintes du statut d'indépendant et émettre des factures.

Dans les faits, les consultants en portage salarial fonctionnent de la même manière que les consultants indépendants : ils assurent eux même la recherche des missions et choisissent les missions qui leur conviennent le mieux en fonction de critères qu'ils définissent.

Les relations entre la société de portage, le client et le salarié porté peuvent se résumer de la manière suivante :



- Le consultant prospecte sa propre clientèle et définit directement avec la société cliente les modalités de son intervention (contenu de la mission, périmètre de la prestation, tarification, facturation ...).
- Le consultant transmet à la société de portage tous les éléments inhérents à la mission afin d'obtenir le statut de salarié porté. La société de portage établit un contrat de travail avec un salaire dont le montant dépend des conditions négociées entre le consultant et le client et des options retenues par le consultant (mutuelle ou non, frais, congés payés inclus ou non...). La société de portage devient l'employeur de l'intervenant, pour la durée de la mission.
- La société de portage établit un contrat de prestation avec le client qui reprend les modalités négociées par l'intervenant.
- Le salarié porté réalise sa mission. La société de portage facture le client et gère le recouvrement.
- La société de portage verse chaque mois au salarié porté sa rémunération (salaire et frais de mission éventuel) et prend en charge la gestion administrative et obligatoire du salarié porté.

## Le portage salarial en toute simplicité

### Les avantages du portage salarial pour les salariés sont nombreux :

- Aucune démarche administrative,
- Aucune démarche de création d'entreprise,
- Aucune comptabilité à tenir,
- Aucune déclaration sociale à effectuer,
- Aucune déclaration de TVA à calculer,
- Aucune assurance RC Pro à contracter,
- Aucun risque de faillite personnelle,
- Conservation des droits ASSEDIC.

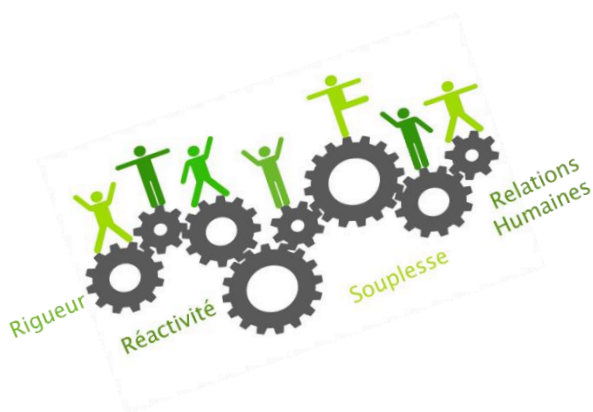
### Fonctionnement :

#### En avant-vente :

- Accueil des nouveaux salariés portés dans nos locaux de Clichy ou Lyon, présentation du staff Advizium, du fonctionnement...
- Envoi d'une proposition de convention de portage salarial contenant une simulation détaillée basée sur les hypothèses transmises par le salarié porté (taux journalier facturé au client, délai de règlement, date de versement des paies, frais de gestion Advizium, frais de missions remboursés, adhésion à la mutuelle Advizium ou mutuelle privée...),
- Envoi d'une proposition de contrat de travail,
- Echanges et mise en place d'un contrat de prestations avec le client du salarié porté,
- Signature des documents après accord du salarié porté.

#### En cours de prestation :

- Mise à disposition d'un tableau de suivi financier du portage (CA facturé, salaires et charges, frais remboursés, marge Advizium...),
- Disponibilité du staff Advizium pour répondre aux questions et conseiller les salariés portés.



#### Services de base :

De manière classique, Advizium réalise les étapes suivantes pour chaque dossier de portage :

- Calculs de votre salaire par rapport au taux de facturation négocié avec le client ou, à l'inverse, calcul du taux de facturation à proposer par rapport à un salaire souhaité,
- Etablissement de la proposition commerciale vers le client (si nécessaire),
- Etablissement du contrat de prestation avec le client final selon les termes négociés,
- Etablissement du contrat de travail,
- Déclaration en tant que salarié auprès des différents organismes concernés,
- Inscription auprès de notre organisme de prévoyance (obligatoire),
- Inscription auprès de notre organisme de mutuelle (si option retenue),
- Facturation du client,
- Relance du client concernant le règlement des factures conformément aux conditions définies,
- Pendant toute la durée de la mission, Advizium assure la gestion et le paiement des différentes charges salariales et patronales afférentes à votre activité salariée.

En tant que salarié Advizium, vous êtes couvert par notre contrat d'Assurance Responsabilité Civile Professionnelle.

#### Services complémentaires :

Advizium est en mesure de vous accompagner dans le cadre de demandes particulières :

- Gestion du statut de détachement à l'étranger,
- Gestion du statut de salarié retraité,
- Formation professionnelle,
- Mise à disposition de salles de réunion dans nos locaux de Clichy et Lyon,
- Mise à disposition de moyens informatiques,
- Réalisation de cartes de visite,
- Création d'une adresse e-mail Advizium,
- ...

Merci de nous consulter pour toute demande particulière, nous essayerons de répondre au mieux à vos attentes.

Advizium travaille avec des cabinets spécialisés en droit social et en paie/Ressources Humaines, qui nous permettent de traiter tout type de demande complexe, dans le respect de la législation et du code du travail.

### Choisir Advizium comme société de portage, c'est bénéficier de plusieurs avantages :

#### Commissions :

Sauf dossiers particuliers, nous prenons une commission de 8% sur les dossiers de portage, quelle que soit la durée de la mission ou le chiffre d'affaires généré.

Par exemple, sur un tarif journalier de 500 € HT facturé au client, nous calculons les charges salariales et patronales sur 460 € HT (500 \* 0,92).

Cette marge est valable pour une date de versement des paies correspondant au délai de règlement du client.

Nous pouvons anticiper le versement des paies en contrepartie d'une marge plus importante.

- Avance de 30 jours: 1% de plus
- Avance de 60 jours: 2% de plus

Par exemple, si le client chez qui vous intervenez nous règle à 30 jours nets et que vous souhaitez être payé comptant (dès la fin du mois de la prestation), notre marge sera de 9% au lieu de 8%.

#### Frais de mission :

Nous étudierons avec vous les meilleures options de remboursement de vos frais (au réel, dans le cadre de forfaits, remboursés ou non par les clients...), dans le respect des règles imposées par l'Urssaf.

Nous ne prenons pas de marge sur les frais facturés aux clients.

#### Modalité de versement des paies :

Les paies sont versées à la date convenue avec le salarié porté, et cela indépendamment de la date réelle de règlement du client (nous ne retardons pas le versement des paies en cas de retard de règlement du client).

Les paies sont versées par virement bancaire.

#### Prévoyance et Mutuelle :

En tant que salarié Advizium, vous bénéficierez du contrat de prévoyance Groupe signé auprès de la société Quatrem.

De manière optionnelle, nous pouvons vous proposer de bénéficier de la mutuelle Advizium, également souscrite auprès de Quatrem.

Le coût de cette mutuelle sur 2014 est de 137,67 € par mois et couvre l'ensemble de votre famille.

#### Garantie des salaires :

Afin de garantir le paiement des salaires, Advizium a mis en place une assurance complémentaire de garantie des salaires avec caution, souscrite auprès de l'assureur AXA. AXA vient s'ajouter à l'assurance de garantie de salaire, obligatoire pour tout employeur (AGS).



#### Assurance RC Pro :

Advizium a souscrit un contrat d'assurance responsabilité Civile Professionnelle auprès de la société AXA France IARD. Les garanties souscrites sont importantes et répondent aux attentes des clients les plus exigeants.

L'ensemble des documents contractuels sont téléchargeables sur le site internet [www.advizium.fr](http://www.advizium.fr) (contrat de travail standard, détail de la couverture prévoyance et mutuelle, convention de Portage Salarial, Contrat de prestation...).

**Vous souhaitez obtenir plus d'informations, évaluer votre salaire net à partir du montant facturé ou inversement, nous faire part d'une nouvelle mission à porter ?**

#### Contactez-nous!!

##### Siège Paris :

37, rue de Neuilly 92110 Clichy  
Tél : +33 (0)1 70 36 39 14 Fax : +33(0)1 41 05 39 09

##### Agence Rhône-Alpes :

2bis, rue de la Fraternelle 69009 Lyon  
Tél : + 33 (0)4 37 64 60 80 Fax : + 33 (0)4 37 64 48 01



[info@advizium.fr](mailto:info@advizium.fr)

#### Exemple de simulation :

##### Hypothèses :

- Taux journalier facturé : **500 € HT**
- Charge facturée dans le mois : **20 jours**
- Frais remboursés : **8 € de panier** repas par jour travaillé + 50% du titre de transport, soit **40 €** par mois
- **8% de marge** pour Advizium
- CDD précarité et congés payés inclus
- Sans mutuelle (proposée en option)

##### Calculs :

- CA réalisé dans le mois : **10 000 € HT**
- Frais remboursés : **200 € (160 € + 40 €)**
- Marge Advizium : **800 €**
- Salaire net : **4 730 €**
- Charges salariales : **1 275 €**
- Charges patronales : **3 040 €**
- **Montant total versé (salaire + frais) : 4 930 €**

### Témoignages

- **Michel RICARD - Consultant Oracle Application**

"Advizium m'a été recommandé par Michael Page International, étant à la recherche d'une société de portage sérieuse. En faisant ce choix, j'ai visé sur une entreprise réactive, à l'écoute et répondant au besoin que j'attendais du portage salarial.

Pour ceux qui hésitent encore, Advizium s'occupe de tout et vous donne confiance en tant que freelance.

Bonne continuation !"

- **Khone SARR - Consultant SAP FI/CO/PS**

"Chers freelancers, chers Sapiens,

Depuis que je connais Advizium, je peux me concentrer à 100% sur mes projets et profiter de mes soirées et week-ends. En effet, je n'ai plus à me soucier de l'administratif en tant que freelance : Advizium s'occupe de tout. Ils m'ont même mis à disposition un environnement bac à sable SAP.

Ils sont professionnels, disponibles et flexibles. Rien à dire pour la qualité du suivi des dossiers des consultants : ils paient à temps. Ils ne sont pas trop gourmands côté commission de portage.

Les bulletins de paie sont prêts à la fin du mois et ils sont carrés côté contrat.

Advizium possède les qualités d'une grande entreprise avec la flexibilité et la relation humaine des petites entreprises. Ceci n'est pas une pub mais juste ce que j'ai vécu avec eux depuis 14 mois.

Bonne continuation"

- **Marc HERIAUD - Développeur Tolas**

"Je suis entré en contact avec le portage salarial et la société Advizium à l'issue d'un concours de circonstances professionnelles. J'ai trouvé chez Advizium des gens capables d'écouter et d'être force de proposition pour aboutir à une solution raisonnable.

Pour le coté administratif, depuis 7 mois que je suis chez Advizium, jamais il n'y a eu de conflit, de contestation ou autre. Tout se passe très simplement et très rapidement...

Pour le côté humain, le courant passe bien. J'ai même la faiblesse de penser que c'est réciproque !!

Il n'y a qu'une chose que je regrette, c'est de ne pas être venu chez Advizium plus tôt. On ne refait pas l'histoire... "

Plus de témoignages sur notre site internet ...

- **Jacques LAGREZE - Ingénieur Consultant**

"En faisant le choix du portage salarial, je souhaitais mener une activité de Consulting en exerçant ce métier en toute liberté et à mon propre rythme.

Tout en capitalisant sur une expérience passée qui m'a permis d'acquérir de nombreux savoir-faire, j'ai décidé de mener ce métier de consultant en conservant un vrai statut de salarié tout en ayant une réelle indépendance et bénéficiant d'une propre autonomie.

Ce que j'apprécie avant tout c'est le travail par mission, sans contrainte sociale ni administrative.

En faisant le choix de la Société ADVIZIUM, j'ai rencontré des interlocuteurs soucieux d'accompagner les salariés «portés» afin de les libérer d'une charge administrative importante et de sécuriser leur protection sociale.

Je me sens intégré dans une société à visage humain qui sait faire preuve de réactivité et dans laquelle les relations sont basées sur la confiance. Je suis en contact avec un personnel qui a le sens de la qualité de la relation de service et dont les réelles compétences couvrent notamment les domaines du juridique, la gestion des ressources humaines et l'organisation de l'activité. Ainsi trouve-t-on toujours chez Advizium une solution face à un problème ou une difficulté rencontrée.

Je côtoie enfin un personnel soucieux de m'aider à consacrer toute mon énergie à un métier pour lequel je deviens de plus en plus « passionné »"

### Clients

Depuis sa création en août 2007, Advizium a réalisé des prestations de portage salarial pour de nombreuses sociétés :

